

Communiqué de presse

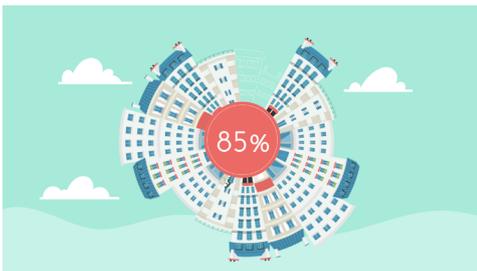
POUR LA REPRISSE, DES AIDES POUR AMÉLIORER LE CONFORT DE SON LOGEMENT ET RÉDUIRE SES FACTURES D'ÉNERGIE

Au lendemain du déconfinement, les préoccupations liées au confort chez soi et à la rénovation des copropriétés sont au premier plan. Et le moment est bien choisi, car de nombreuses aides financières sont disponibles actuellement à Paris pour accompagner ces projets, notamment une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour la réalisation d'un audit global pour sa copropriété.

Confinement et confort chez soi : une préoccupation en hausse chez les Parisien·ne·s

Après 60 jours de confinement, **nombre de Parisien·ne·s ont pris conscience des limites de leur logement** : inconfort thermique lié à des problèmes d'isolation, d'humidité, mauvaise isolation phonique, qualité de l'air intérieur dégradée... Ce surplus de temps passé chez soi a fait apparaître de nouveaux impératifs de confort, qui pouvaient passer au second plan auparavant.

Fort de ce constat, **l'intérêt pour les questions de rénovation des immeubles revient dans les préoccupations des Parisien·ne·s**. En témoigne la reprise de rendez-vous pour des conseils personnalisés auprès des conseillers FAIRE de l'Agence Parisienne du Climat, avec des permanences très sollicitées depuis la fin du mois de mai.



A Paris, on estime que **85% des bâtiments sont trop énergivores** et devraient être rénovés. Or, les conséquences liées à ces problèmes d'isolation sont nombreuses.

- **Rénover son logement, c'est donc agir à la fois sur son confort et sa santé, tout en faisant des économies sur sa facture d'énergie.**

Une aide financière à mobiliser dès maintenant pour lancer son audit avant l'hiver

De nombreuses aides financières, notamment **le chèque Audit**, sont mobilisables en ce moment pour initier un projet de rénovation de son immeuble à Paris et améliorer le confort de son logement. Compte tenu de la situation actuelle, la majorité des copropriétaires ont été contraints de décaler leur Assemblée Générale en septembre, **c'est donc aujourd'hui qu'il faut se renseigner** afin de mettre ce sujet à l'ordre du jour afin d'être en mesure de réaliser un audit cet hiver. Votre syndic peut vous accompagner dans cette démarche.



Le chèque Audit : une subvention exceptionnelle pour les copropriétés parisiennes

En ce moment, la Ville de Paris propose une subvention exceptionnelle de 5 000 € à destination de toutes les copropriétés qui souhaitent faire réaliser un audit global. Pour mobiliser cette aide, c'est rapide et facile.

A quoi sert un audit global ?

L'audit global est **une première étape indispensable dans un projet de rénovation**. Cette étude permet de faire un bilan complet de l'état du bâtiment sur le plan architectural et énergétique tout en proposant **des scénarios de travaux qui soient adaptés aux besoins de la copropriété** et de ses copropriétaires. En plus des solutions techniques et architecturales, et de l'étude d'ingénierie financière, il peut intégrer des prestations complémentaires telles que projet de végétalisation, pré-étude de faisabilité d'une surélévation, maquette numérique, etc.

.....
L'audit global, c'est la garantie d'un projet de rénovation cohérent et maîtrisé d'un point de vue technique et financier.

Comment y accéder ?

Pour souscrire à cette aide, c'est simple : il suffit de contacter l'Agence Parisienne du Climat, le point d'entrée unique de toutes les copropriétés parisiennes. A travers le dispositif CoachCopro, elle offre **un conseil neutre, gratuit et indépendant**. Pour contacter un conseiller FAIRE de l'Agence Parisienne du Climat, [rendez-vous en ligne](#) ou au 01 58 51 90 20.

Pour bénéficier de la subvention, **3 conditions sont à remplir** :

- Inscrire sa copropriété sur la plate-forme [CoachCopro](#) ;
- Utiliser [le cahier des charges « audit global »](#) édité par l'Agence Parisienne du Climat ;
- Avoir recours à un professionnel issu de [l'annuaire des professionnels CoachCopro](#), des professionnels agréés RGE (Reconnus Garants de l'Environnement).

De nombreuses autres aides financières sont également disponibles sous conditions pour accompagner la phase travaux, renseignez-vous auprès de l'Agence Parisienne du Climat :

➔ info-conseil@apc-paris.com

Ils l'ont fait ! Retrouvez les témoignages de copropriétaires parisiens ayant bénéficié du chèque Audit.

« La subvention de la Ville pour la réalisation d'un audit global a permis de faciliter le vote de l'audit global. Nous avons été agréablement surpris par la facilité et la rapidité pour mobiliser cette aide. Globalement, l'ensemble des copropriétaires ont adhéré à cette démarche et l'étude est actuellement en cours de finalisation. Au-delà de la subvention, nous sommes extrêmement satisfaits de l'accompagnement que nous avons reçu. »

M. GERIN-ROZE - Copropriétaire et syndic bénévole, Paris 14^e



« Au sein du Conseil Syndical, nous étions déjà convaincus de l'intérêt de réaliser un audit pour ensuite réaliser des travaux, mais le prix de ce type d'étude était un frein. L'aide de la Ville a contribué à faire voter cette prestation d'audit global au sein de notre copropriété. Nous avons été surpris par la facilité pour mobiliser cette subvention (peu de documents administratifs, rapidité) et avons été grandement aidés par la conseillère qui a suivi notre dossier. L'accompagnement proposé par l'Agence Parisienne du Climat est précieux. »

M. MAMA - Copropriétaire et membre du Conseil Syndical, Paris 20^e



« La subvention de la Ville de Paris a permis de voter l'audit global. Au-delà de l'aide financière, nous pensons que cette étude va nous permettre de mieux prévoir les travaux que nous devons réaliser dans le futur. Nous allons ainsi pouvoir cibler les travaux efficaces, notamment énergétiques, tout en ayant une vue claire et précise sur ce que nous devons faire dans les prochaines années. Auparavant nous faisons les travaux au "coup par coup".

L'audit global va ainsi pouvoir nous aider à réfléchir sur les bonnes solutions pour notre copropriété. En tant que syndic bénévole nous avons fait toutes les démarches pour la réalisation de l'audit global avec l'appui de notre conseillère. Cette dernière a été très patiente et d'une grande aide. »

Mme BIDARD – Syndic bénévole, Paris 10^e



L'audit permet de déclencher des projets de rénovation d'envergure. Dans le cadre du **programme Eco-Rénovons Paris de la Ville de Paris**, **ce sont 536 copropriétés qui sont accompagnées par SOLIHA et Urbanis, et près de 50 qui ont déjà réalisé des travaux.**

Découvrez le retour d'expérience de 2 des copropriétés qui ont été accompagnées par SOLIHA dans leur projet de rénovation énergétique : <https://youtu.be/wuDAJRgtAu8>



A propos de L'Agence Parisienne du Climat

Depuis sa création en 2011, l'Agence Parisienne du Climat accompagne les Parisien·n·es et habitant·e·s de la métropole parisienne dans la transition écologique du territoire, à travers la mise en application de solutions concrètes en lien avec les priorités du nouveau Plan Climat. www.apc-paris.com



A propos de SOLIHA

Le Mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, compte 140 associations présentes dans tous les territoires, en Métropole et Outre-Mer. SOLIHA est un des principaux opérateurs de la rénovation énergétique. Fortement ancré dans les territoires, SOLIHA agit auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires. <http://75-92-95.soliha.fr>

CONTACTS PRESSE

.....

o Agence Parisienne du Climat :

cecile.gruber@apc-paris.com | 06 31 02 53 69

alice.pigeon@apc-paris.com | 01 58 51 90 35

o SOLIHA Paris-Hauts de Seine Val d'Oise :

axelle.madelenat@solihha.fr | 06 27 68 78 68